

### TENNIS CLUB DE BEYNES

Place du 8 mai 1945 - 78650 BEYNES N° de Ligue : 38780028 01 34 89 07 22



t.c.beynes @orange.fr

# TRES IMPORTANT

#### 2015 \* PRÉ- INSCRIPTIONS \* 2016 ÉCOLE de TENNIS

## SPECIAL RYTHMES SCOLAIRES

Compte-tenu de l'importance des demandes d'inscription en septembre et afin de <u>donner la priorité aux jeunes</u> <u>inscrits cette année</u>, nous vous demandons d'<u>inscrire prioritairement</u> vos enfants à l'école de tennis pour la saison prochaine <u>dès maintenant</u> aux dates qui vous sont proposées ci-dessous afin d'organiser au mieux la planification des cours et <u>particulièrement ceux qui remplacent le mercredi matin en fonction de la réforme des rythmes scolaires. Aucune pré-inscription ne pourra se faire sans le chèque de réservation</u>

LES CHÈQUES DE RÉSERVATION SERONT ENCAISSÉS à PARTIR DE FIN SEPTEMBRE

#### **JOUEZ AU TENNIS**

MONTANT DES COTISATIONS du 1er Octobre 2015 au 30 Septembre 2016

Adultes Beynois :125 € licence compriseAdultes non Beynois :145 € licence compriseJeunes de plus de 18 ans étudiants :105 € licence compriseJeunes de moins de 18 ans, sans école de tennis :95 € licence comprise\*Jeunes de moins de 18 ans avec école de tennis :170 € licence comprise

Entraînements compétition jeunes : 55 €
Entraînements compétition adultes : 85 €
Ecole de tennis adultes (10h de cours) soit 1 trimestre 75 €

**Prévoir obligatoirement le jour de l'inscription** : 1 photo papier (badge) et 1 photo numérique 1 adresse E-mail – 1 certificat médical ou sa photocopie.

Les anciens adhérents devront se munir de leur badge et de leur clef plastique perforée.

Pour les nouveaux adhérents prévoir 15 € de caution pour le badge. Facilités de règlement à la demande.

VENEZ NOMBREUX JOUER AU TENNIS LE SPORT DE TOUTE UNE VIE « LES PRÉ-INSCRIPTIONS P<u>OUR L'ECOLE DE TENNIS 2015 / 2016 »</u>

AURONT LIEU au CLUB-HOUSE les Mercredi - 20 mai - 27 mai - 3 juin 2015 de 14h à 18h

les Samedi 23 mai et Samedi 6 Juin 2014 de 14h à 18h

Les enfants qui ne seront pas <u>pré-inscrits à ces dates ne seront plus prioritaires</u> au mois de septembre.